

Numéro 49
Novembre 2019



Bulletin d'information

de l'École Doctorale **101**

Université

de Strasbourg

École Doctorale

ED Droit
101 Science politique
Histoire

SOMMAIRE

L'ÉCOLE DOCTORALE : ACTUALITÉS	3
Thèse soutenue	3
Soutenances à venir	3
Formations doctorales	4
BOURSES, CONTRATS DOCTORAUX, PRIX DE THÈSE	5
Les prix et concours	5
ACTUALITÉS SCIENTIFIQUES	7
CONFÉRENCES, COLLOQUES, JOURNÉES D'ÉTUDES, SÉMINAIRES...	7
À L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG	7
EN FRANCE	8
APPELS À CONTRIBUTIONS ET À CANDIDATURES	9
Autres actualités	9
INFORMATIONS UTILES	10

Direction : Monsieur le Professeur Raphaël ECKERT et Madame le Professeur Andrea HAMANN. 

Rédaction : Messieurs François BARVIAUX et Yann LE FOULGOC.

Contributions : Monsieur Stéphane COLY.

Pour contacter le comité de rédaction et de lecture du bulletin : bulletined101@gmail.com.

L'ÉCOLE DOCTORALE : ACTUALITÉS

THESE SOUTENUE

Madame Munira AL AMER

Centre de droit privé fondamental (CDPF)

11 octobre 2019

« **L'égalité entre époux. Étude comparative : Droits français, qatarien, saoudien et tunisien** »,
sous la direction de **Madame Dominique D'AMBRA, Professeur à l'Unistra**

Composition du jury :

Monsieur Immed MEMMICH, Professeur à l'Université de Carthage – rapporteur
Madame Sonia MALLEK, Professeur à l'Université du Qatar – rapporteur
Madame Constance GREWE, Professeur émérite de l'Unistra
Madame Dominique D'AMBRA, Professeur à l'Unistra, directeur de thèse

Résumé de la thèse :

Cette étude comparative se propose d'analyser comment est appréhendée l'égalité entre époux en Arabie Saoudite, en France, au Qatar et en Tunisie, au moment de contracter le mariage, pendant le mariage et lors de sa dissolution. Malgré un accord d'ensemble se manifestant par l'affirmation d'une égalité symétrique entre époux sur le plan théorique, l'application de ce principe est limitée - dans une mesure différente selon les pays - par des dispositions discriminatoires à l'égard des épouses, restreignant leur droit à l'égalité liberté et l'égalité dignité.

SOUTENANCES A VENIR

Monsieur Oleksandr BULAYENKO

Laboratoire du Centre d'Études Internationales de la Propriété Intellectuelle (CEIPI)

Le 20 novembre 2019 à l'amphithéâtre Alain Béretz du Nouveau Patio

« **La rémunération et l'accès à la culture dans le marché unique de l'Union Européenne.**
La construction de la gestion collective multi-territoriale du droit d'auteur »,
sous la direction de **Monsieur Christophe GEIGER, Professeur à l'Unistra**

Composition du jury :

Monsieur Daniel GERVAIS, Professeur à l'Université de Vanderbilt – rapporteur
Madame Raquel XALABARDER, Professeur à l'Université Oberta de Catalogne – rapporteur
Monsieur Jens Hemmingsen SCHOVSBO, Professeur à l'Université de Copenhague
Monsieur Christophe GEIGER, Professeur à l'Unistra, directeur de thèse

Résumé de la thèse :

Non fourni.

Madame Mariia DOMINA REPIQUET

Unité Mixte de Recherche « Droit, Religion, Entreprise et Société » (DRES)

Le 22 novembre 2019 en salle visioconférence du Collège doctoral européen

« Essai en droit comparé de la gestion collective : vers une meilleure compréhension des fonds d'investissement alternatifs »,
sous la direction de **Monsieur Michel STOCK, Professeur à l'Unistra****Composition du jury :**

Monsieur Adrien TEHRANI, Professeur à l'Université de Montpellier – rapporteur

Monsieur John LOWRI, Professeur à l'Université Collège de Londres – rapporteur

Monsieur Dan AWREY, Professeur à l'Université d'Oxford

Madame Marilynne SADOWSKY, Maître de conférences à l'Université de Paris 1

Monsieur Dominique RITLENG, Professeur à l'Unistra

Monsieur Michel STORCK, Professeur à l'Unistra, directeur de thèse

Résumé de la thèse :

Les fonds d'investissement alternatifs (FIA) peuvent être vus sous les angles différents. Ils sont à la fois issus du droit et de la finance, ainsi que de la doctrine et de la pratique. Nous soutenons qu'un FIA se trouve à l'intersection du droit privé et droit public. En tant que concept du droit privé, le fonctionnement du FIA est soumis aux règles du droit des sociétés, droit des contrats, droit du mandat et agency law. En tant que concept du droit public, le FIA et son gestionnaire sont régis par le droit européen, le droit interne de la régulation et le droit fiscal. Nous analysons ainsi les responsabilités de droit privé et droit public autour d'un FIA et leurs incidences sur la protection des investisseurs de ces fonds, et cela sur l'exemple du droit anglais, français et luxembourgeois. Nous faisons valoir que la réglementation actuelle des FIA n'offre pas suffisamment de garanties pour les investisseurs et nous proposons ainsi plusieurs modifications pour remédier à ce problème.

FORMATIONS DOCTORALES**Formations transversales et disciplinaires**

Dans le cadre de la formation doctorale, les doctorants doivent effectuer **36h** de formation transversale. L'obligation est réduite à 18h pour les doctorants salariés travaillant à temps plein (hors contrat doctoral et ATER) et les doctorants en CIFRE.

Le catalogue des formations est disponible en ligne :

<http://www.unistra.fr/index.php?id=17333>

En sus de la formation transversale, les doctorants doivent effectuer **72h** de formation disciplinaire. L'obligation est réduite à 36h pour les doctorants salariés à temps plein et en convention CIFRE. Pour valider une formation disciplinaire, n'oubliez pas de remplir le fichier téléchargeable sur le site de l'ED :

<http://ed.droit.unistra.fr/formations/specifiques/>

BOURSES, CONTRATS DOCTORAUX, PRIX DE THÈSE

LES PRIX ET CONCOURS

Prix de thèse de la Faculté de Droit de l'Unistra

La Faculté de droit attribue chaque année universitaire trois prix de thèse (prix de droit privé, prix de droit public, prix d'histoire du droit et des institutions). Les thèses concernées doivent avoir été soutenues **entre le 1^{er} octobre 2018 et le 30 septembre 2019**.

Les candidatures sont présentées à l'École doctorale par écrit, sous forme de dossiers électroniques comprenant :

- La thèse (en format .pdf)
- Le CV du docteur concerné
- Le résumé de la thèse, en 5000 signes (maximum)
- La présentation du docteur par le directeur de l'unité de recherche qui l'a accueilli en doctorat
- Les rapports de présentation de sa thèse
- Le rapport de soutenance

Les lauréats seront connus et les prix décernés lors de la cérémonie de remise des prix de la Faculté de droit, le **mardi 10 décembre 2018 à 17h**.

La candidature à ces prix implique impérativement de vous rendre disponible à cette date.

Avant le **27 novembre 2019**.

En savoir plus : http://ed.droit.unistra.fr/uploads/media/Proce_dure_2019_-_Prix_de_the_se_fac_de_droit.pdf

Prix de thèse René Cassin

Institut International des Droits de l'Homme – Fondation René Cassin

Soucieux de développer et favoriser la publication de travaux de recherche sur les droits de l'homme, l'Institut International des Droits de l'Homme – Fondation René Cassin décerne chaque année un prix de thèse René Cassin francophone (depuis 2006) et anglophone (depuis 2012).

L'appel à candidature pour le Prix de Thèse René Cassin est ouvert aux docteurs en droit qui ont soutenu leur thèse de doctorat au cours de l'année 2019 dans l'un des champs disciplinaires suivants :

- Droit international des droits de l'homme
- Droit régional des droits de l'homme
- Droit comparé des droits de l'homme
- Théorie juridique des droits de l'homme

Les candidats désireux de concourir pour le Prix francophone devront adresser à la Fondation René Cassin - Institut International des Droits de l'Homme trois exemplaires papier de leur thèse, accompagnés du rapport de soutenance ou d'un document équivalent (option applicable aux candidats qui ont soutenu leur thèse dans une université autre que française) et un exemplaire de leur thèse en version électronique avant le 31 janvier 2020 (délai de rigueur). Le jury du prix, composé d'universitaires représentatifs des champs disciplinaires concernés, communiquera le nom du lauréat au cours du mois de juin 2020. L'ouvrage couronné sera publié aux éditions PEDONE dans la collection des Publications de la Fondation René Cassin qui prendra en charge le coût de l'édition.

Avant le **31 janvier 2020**

En savoir plus : <https://www.iidh.org/index.php?p=page&idP=16>

Prix « Gabriel Tarde » 2020, Prix francophone de criminologie (AFC)

Association française de criminologie

Le PGT récompense l'auteur français ou étranger, d'un ouvrage de criminologie en français, publié en première édition ou non encore publié, achevé après le 1er juin 2018 (date de clôture des inscriptions de la session précédente). Depuis l'origine (1972), le Prix Gabriel Tarde est financé par le ministère de la Justice.

Que faire pour concourir ?

Les inscriptions à la session "2018-2020" du Prix français de criminologie (Prix Gabriel Tarde) sont ouvertes jusqu'au 15 avril 2020. Sont pris en considération, pour l'attribution du prix, les seuls ouvrages qui constituent pour leurs auteurs l'une des premières recherches ou l'un des premiers travaux dans le champ de la criminologie. Le prix peut récompenser une œuvre collective. Dans ce cas, seul le (ou les) auteurs(s) remplissant les conditions précisées supra concour(en)t au prix Gabriel Tarde.

Dossier de candidature.

Les candidats doivent soumettre sous forme numérique un CV, un résumé de 20 000 / 30 000 signes, un exemplaire de leur travail, ainsi qu'une partie du travail (de 15 pages maximum) qui lui semble significative de l'ensemble. Une première sélection sera alors effectuée. Les candidats retenus pour poursuivre le concours devront envoyer sur demande au/à la secrétaire du prix Gabriel Tarde deux exemplaires papier de leur travail.

Pour tout renseignement sur le Prix Gabriel Tarde : prixtarde@gmail.com

Avant le **15 avril 2020**

En savoir plus : <https://www.afc-asso.fr/prix-gabriel-tarde/>

1ère édition du prix « Balance de Cristal Junior » - Édition 2020

Organisé conjointement par la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de Strasbourg et la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) du Conseil de l'Europe

Nous avons le plaisir de vous informer du lancement de la 1ère édition du prix « Balance de Cristal Junior » - Édition 2020, organisé conjointement par la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion de Strasbourg et la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) du Conseil de l'Europe. Ce prix est ouvert aux étudiants en Master des états membres du Conseil de l'Europe et des pays observateurs auprès de la CEPEJ. Il vient compléter le prix « Balance de Cristal » organisé par la CEPEJ depuis 2005, qui récompense des pratiques innovantes et efficaces concernant le fonctionnement de la justice, des procédures judiciaires ou de l'organisation des tribunaux dans les États membres du Conseil de l'Europe : <https://www.coe.int/fr/web/cepej/events/crystal-scales-of-justice-prize>

Pour l'édition 2020 de la Balance de Cristal Junior, les équipes d'étudiants, encadrés par un doctorant, devront défendre l'un des projets lauréats du Prix Balance de Cristal 2019. Ils devront notamment, par une analyse juridique et un travail de recherche, mettre en avant les aspects innovants du projet et étudier son éventuelle transposition dans un autre contexte ou un autre pays. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 novembre 2019. Vous trouverez toutes les informations sur ce Prix sur la page : <https://www.coe.int/fr/web/cepej/junior-european-crystal-scales-of-justice-prize>

L'équipe vainqueur sera invitée à participer à une réunion plénière de la CEPEJ au printemps 2020.

ACTUALITÉS SCIENTIFIQUES

Si vous avez connaissance d'une manifestation scientifique que vous jugez utile de diffuser via ce bulletin, n'hésitez pas à nous transmettre l'information : bulletined101@gmail.com.

Rappel : Les aides à la mobilité nationale et internationale peuvent vous aider financièrement à participer à un colloque utile pour l'avancement de vos travaux. Pour la solliciter, consultez le site de l'ED.

CONFÉRENCES, COLLOQUES, JOURNÉES D'ÉTUDES, SÉMINAIRES...

À L'UNIVERSITÉ DE STRASBOURG

La lutte contre le terrorisme en France et en Allemagne et au Royaume-Uni, colloque CEIE

14 et 15 novembre 2019 (Inscription en ligne : <https://sondages.unistra.fr/limesurvey/index.php/672523?lang=fr>)

Faculté de Droit, Salle Alex WEILL (5ème étage)

En savoir plus : http://ed.droit.unistra.fr/uploads/media/Programme_38.pdf

De l'eau pour tous ! État des lieux de la précarité hydrique en Belgique, séminaire GESTE

22 novembre 2019 (Contact mail : engees-seminairesgeste@unistra.fr)

École Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg, amphi 306

En savoir plus : <https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Publications/2019/20190319NT>

Le 30e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, colloque de la Fédération de recherche « L'Europe en mutation »

29 novembre 2019 (Inscription en ligne : <https://sondages.unistra.fr/limesurvey/index.php/548462?lang=fr>)

Nouveau Patio, Amphi BÉRETZ

En savoir plus : http://ed.droit.unistra.fr/uploads/media/Programme_39.pdf

La discrétion, 7e édition du Colloque des doctorants de l'ED 101

12 décembre 2019 (Inscription auprès de Stéphane Coly : coly@unistra.fr)

Nouveau Patin, Amphi BÉRETZ

En savoir plus :

https://europa.unistra.fr/fileadmin/upload/DUN/europe_en_mutation/Documents/Colloques/Colloques_a_venir/Programme_12-12-19.pdf

EN FRANCE

Le rôle des juges face aux crises migratoire, sécuritaire et économique en France et en Italie, colloque de l'Université Toulouse 1 Capitole

21-22 novembre 2019 (Contact mail : cejm@ut-capitole.fr)

Manufacture des Tabacs, Toulouse

En savoir plus : <http://ceec.ut-capitole.fr/le-role-des-juges-face-aux-crisis-migratoire-securitaire-et-economique-en-france-et-en-italie-ateliers-doctoraux-irdeic-ceec--779931.kjsp?RH=1512483228242>

La création du parquet européen : simple évolution ou révolution au sein de l'espace judiciaire européen ?, colloque de l'Université Grenoble Alpes avec l'Université Libre de Bruxelles

21-22 novembre 2019 (Inscription en ligne : <https://cesiceugagmailcom.typeform.com/to/EOQAnh>)

Auditorium de l'IMAG, Grenoble

En savoir plus : <https://blogdroiteuropeen.files.wordpress.com/2019/10/programme-colloque-crc3a9ation-du-parquet-v6.pdf>

Doctorat en droit : une perspective juridique et au-delà

26 novembre 2019 (Inscription en ligne : <https://www.docpublication.org/inscription-colloque-26-novembre-2019.html>)

Predictice, 33, rue la Fayette, Paris

En savoir plus : <https://www.docpublication.org/>

Domages de guerre et responsabilité de l'État, colloque de l'Université Paris-Descartes

Du lundi 16 décembre 2019 au mardi 17 décembre 2019 (Inscription gratuite mais obligatoire par courriel à vincent.jung1@parisdescartes.fr ; Une pièce d'identité est nécessaire pour accéder au Conseil d'État)

Conseil d'État, 1 place du Palais Royal, Paris

En savoir plus : https://univ-droit.fr/component/cck/?task=download&file=ar_file_programme&id=44802

APPELS À CONTRIBUTIONS ET À CANDIDATURES

La théorie de l'État au défi de l'anthropologie, Revue Droit & Philosophie, vol. 12

Propositions de communication avant le **12 décembre 2019**

Publications en novembre 2020 puis printemps 2021

Revue Droit & Philosophie, Dalloz

En savoir plus : <https://univ-droit.fr/actualites-de-la-recherche/appels/33325-la-theorie-de-l-etat-au-defi-de-l-anthropologie>

Gender Based Approaches to the Law and Juris Dictio in Europe, Université de Pise

Propositions de communication avant le **15 janvier 2020**

19 et 20 juin 2020

Jean Monnet Module « European Law and Gender », Université de Pise

En savoir plus : https://europeanlawblog.eu/wp-content/uploads/2019/10/Call-for-papers-ELaN_JM2020.pdf

Théorie du droit, philosophie du droit, philosophie politique: état des lieux, Rencontres SFPJ

Propositions de communication avant le **31 janvier 2020**

24 et 25 septembre 2020

Société française pour la philosophie et la théorie juridiques et politiques et l'Université de Nice

En savoir plus : <https://lasfpj.wixsite.com/rencontres>

AUTRES ACTUALITES

Soutien au concours d'agrégation - Lancement d'une pétition

Depuis le **23 octobre 2019**

Par les Professeurs Olivier Beaud, Pascale Gonod, Cécile Guérin-Bargues, Olivier Jouanjan, Fabrice Picod, Hélène Ruiz Fabri et Patrick Wachsmann, agrégés de droit public

En savoir plus : https://www.petitionenligne.com/defendre_lagregation_de_droit_et_la_reformer

INFORMATIONS UTILES

Secrétariat de l'École Doctorale

Stéphane COLY (coly@unistra.fr)

Horaires :

Lundi à jeudi : 8h30 à 11h45 et de 12h45 à 16h30.

Fermé le vendredi

Inscription et réinscription en doctorat

Les modalités d'inscription et de réinscription en doctorat sont disponibles sur le site internet de l'École Doctorale : <http://ed.droit.unistra.fr>.

Comités de suivi

Outre les informations disponibles sur le site internet de l'École Doctorale, les modalités d'organisation des comités de suivi sont à voir avec les directeurs des unités de recherche.

Unités de recherche

Centre de droit privé fondamental (CDPF) – EA 1351 – <http://cdpf.unistra.fr>

Directrice : Dominique D'AMBRA (dominique.dambra@unistra.fr)

Directeur adjoint : Philippe HOONAKKER (p.hoonakker@unistra.fr)

Centre d'études internationales et européennes (CEIE) – EA 7307 – <http://ceie.unistra.fr>

Codirecteurs : Aude BOUVERESSE (aude.bouveresse@unistra.fr) et Dominique RITLENG (d.ritleng@unistra.fr)

Centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI) – EA 4375 – <http://ceipi.edu>

Directeur : Christophe GEIGER (ch.geiger@unistra.fr)

Droit, Religion, Entreprise et Société (DRES) – UMR 7354 – <http://dres.misha.cnrs.fr>

Directrice : Vincente FORTIER (vfortier@unistra.fr)

Institut de Recherche Carré de Malberg (IRCM) – EA 3399 – <http://ircm.unistra.fr>

Directeur : Gabriel ECKERT (gabriel.eckert@unistra.fr)

Équipe des juristes de SAGE (Sociétés, Acteurs et Gouvernements en Europe) – UMR 7363 – <http://sage.unistra.fr>

Représentante : Véronique JAWORSKI (veronique.jaworski@unistra.fr)

Centre européen de recherche sur le risque, le droit des accidents collectifs et des catastrophes (CERDACC) –
<http://www.cerdacc.uha.fr>

Directrice : Blandine ROLLAND (blandise.rolland@uha.fr)

Bibliothèques

Bibliothèque de recherches de l'Escarpe

du lundi au vendredi, de 9h à 19h

BNU

du lundi au samedi, de 10h à 22h ; le dimanche, de 14h à 22h

Arrêté relatif à la formation doctorale

Pour consulter l'arrêté relatif à la formation doctorale, cliquez sur ce lien :

http://ed.droit.unistra.fr/uploads/media/Arrete_du_25_mai_2016.pdf